

**ARRANGEMENT DE MADRID  
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES  
ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT**

**CONFIRMATION OU RETRAIT D'UN UN REFUS PROVISOIRE**

Declaration envoyee au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
selon la regle 17(5)(a) ou (b) du reglement d'execution commun a l'Arrangement et au Protocole de Madrid

<b>I. Office qui envoie la declaration :</b>  <i>Office d'Etat de la propriété industrielle V.Vlahovic br.11, Skopje République de Macédoine</i>	
<b>II. No de l'enregistrement international faisant l'objet de la déclaration :</b>  823140    FLORA	
<b>III. Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la déclaration :</b>  AKTIONERNO DROUJESTVO "ALEN MAK"	
<b>IV.</b>	<input type="checkbox"/> La protection de la marque est <u>refusee</u> pour tous les produits et/ou services  <input type="checkbox"/> La marque est <u>protegee</u> pour tous les produits et/ou services  <input checked="" type="checkbox"/> La marque est <u>protegee</u> pour les produits et/ou services suivants :: <i>Classe 05:Produits pharmaceutiques et hygiéniques à usage médical; antiseptiques; germicides; désinfectants; matériaux à pansements; matériaux d'obturation dentaire; produits contre les brûlures; produits contre les coups de soleil à usage pharmaceutique.</i>
<b>V. Délai pour présenter un recours et autorité devant laquelle en tel recours doit être adressé ou indication que la décision est finale</b>	
<b>VI. Date de la déclaration :</b>	31 -10- 2008
<b>VII. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration</b> 	